



Recours contre une decision d expert

Par **jft**, le **19/04/2011 à 16:11**

Bonjour,
suite a un probleme avec ma fosse toute eau j ai contacter l entreprise qui a fait les travaux elle a fait appel a son assurance un expert a constater les anomalies il a fait faire des travaux mais mon gros probleme c est avec mon drainage et la il ne veut pas en parler que pui-je faire contre sa decision car j ai de gros probleme avec le drainage de ma fosse merci de vos repônse cordialement

Par **chaber**, le **20/04/2011 à 08:11**

bonjour

est-ce l'entreprise qui a effectué les travaux de drainage?

vous pouvez toujours demander une expertise à vos frais pour contester l'expert d'assurance

Par **amajuris**, le **20/04/2011 à 13:24**

bjr,

l'avis d'un expert mandaté par une partie qui sera de l'avis de son mandant n'a pas de valeur probante devant un tribunal.

seul l'avis d'un expert judiciaire requis par un juge a une valeur encore que le juge ne soit pas obligé de suivre l'avis de l'expert.

cdt